

position semblable au fond sinon dans les mots, emportant un témoignage non de censure, mais de méfiance de la part de la chambre vis-à-vis du ministère, avait été rejetée à l'immense majorité de 450 voix contre 95. Mais ce chiffre même donne une plus grande importance à l'imposante minorité obtenue sans décliner par l'abstention de M. Uraphart. Il n'a été rejeté que par 280 voix contre 200; majorité absolue: 39 voix. Quoi qu'il arrive maintenant du bill, et quoi qu'il ait été antérieurement adopté à la deuxième lecture, il sera destitué de toute autorité morale. Que les protestants exclusifs le regardent, à leur aise, comme un triomphe! On peut leur souhaiter de semblables succès; envoi quelques-uns du même genre, et leur cause sera perdue.

Le bill pour la Visite des Couvents a été rejeté dans la Chambre des Communes, à une majorité de 123 contre 91.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 6 JUIN 1851.

Première page: — Les Ordres Religieux en Amérique.—Angleterre.
Fenilleton: — Le Montagnard ou les Deux Républiques—1793-1848—(Première Partie sur 1793).—(Suite.)

Chemin de fer d'Halifax à Québec.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de discuter sur le projet d'un chemin de fer d'Halifax à Québec; le seul sujet de discussion n'est à l'ordre du jour que la réalisation du projet lui-même. Mais la question ce temps est aussi d'une grande importance économique; et ce qu'en dit le *Montreal Witness* dans un article à ce sujet, suffirait seul pour nous déterminer à ce qui présente à nos lecteurs la traduction qui suit:

“ Ce sujet sur lequel ont à réfléchir et à se débattre les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, est d'une vaste importance; pour cette raison il est du devoir de chacun des directeurs et la presse périodique de contribuer par ce qu'il a de renseignements et de conseils à une exacte discussion du point que présente l'offre du gouvernement britannique pour ce même objet. Cette offre, croyons-nous, contient la garantie d'un emprunt que contracteront les provinces, chacune pour la portion du chemin de fer qui passerait dans ses limites, en nous mettant à même d'obtenir l'argent à 3% par cent. Sur ce point deux réflexions nous frappent de prime-abord: premièrement, c'est que jamais l'argent ne peut être obtenu à de meilleurs termes, et, en second lieu, si l'offre en question n'est pas mise à profit, elle pourrait dans le cours rapide des circonstances être retirée; et si les provinces en étaient réduites à emprunter sur leur propre responsabilité, elles auraient à payer probablement au moins sept par cent, ou, peut-être, à charger de la négociation de l'emprunt des capitalistes qui s'engageraient à lever une forte partie de la somme moyenant six par cent d'intérêt, outre un profit indéfini à raison de cet engagement. Si le chemin doit jamais être construit, nous pensons qu'il convient en ce cas de s'y préparer dès aujourd'hui.

“ Mais quels avantages offre ce projet pour faire espérer le remboursement de la somme considérable d'intérêt qui tomberait à la charge de la province? Dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, le chemin passerait à travers les cités, les villages et les endroits défrichés, donnant lieu au développement de territoire, et rapportant près de l'intérêt de 3% par cent, en bénéfices de transport, sans compter les bénéfices de transit, qui seraient peut-être gagnés en totalité. Mais il n'en est point ainsi pour le Canada. De la frontière du Nouveau-Brunswick jusqu'à Québec, le chemin traverserait et les terres peu fertiles et encore incultes et les paroisses de nos agriculteurs canadiens-français. Par conséquent, les profits des voyages et ceux de transport se

raient comparativement minimes, bien que ce soit chose étonnante que la progression des uns et des autres dans les pays les plus pauvres, sous l'influence vivifiante d'un chemin de fer. Le bois de pin de ces régions trouverait un énorme marché pour le marché, les canadiens français prenaient vite et courage la communication avec Gaspé, jusqu'à fermée par les obstacles qui empêchent l'accès à cette localité. Ainsi, sera de beaucoup améliorée, et les bords du St. Laurent se débarrasseront des réservoirs d'eau. Le seul commerce du poisson frais sera probablement un article d'un rapport considérable.

“ Néanmoins, c'est principalement du trafic étranger que le Canada doit espérer le remboursement, et il nous paraît que ce sera à un objet très considérable. Halifax est le meilleur port de la côte de l'Atlantique, et, si l'on prend naturel des choses, il sera gardé par l'Angleterre dans le cas même où elle abandonnerait toutes ses possessions territoriales sur ce continent. On doit conséquemment regarder ce point comme le terminus naturel et désirable de la ligne de la marine anglaise des steamer de l'Océan, ligne qui probablement fonctionnerait entre Galway et Halifax. Le trajet de l'Océan serait en ce cas totalement raccourci, et la quantité de combustible qu'il exige tellement diminuée, qu'un surcroit de vitesse et plus d'espace pour les chargements en seraient la conséquence ainsi que le rabais notable des tarifs. Alors, arrivés à Halifax, tous ceux qui auraient à se rendre aux villes américaines qui regardent l'Atlantique, prendraient indubitablement la ligne du chemin de fer de Portland et Boston; mais tous ceux qui voudraient arriver au Canada ou atteindre à aucun endroit des états contigus au St. Laurent et aux grands lacs, présenteraient sans contredit la voie le plus courte à Québec comme la plus directe, la plus prompte et la plus économique. De fait, toute l'étendue de pays qu'on appelle le grand Nord-Ouest comprenant l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, l'Iowa, le Wisconsin et le Minnesota, écoulerait naturellement par cette route ces voyageurs et même si, mal obstacle ne s'y opposait, ses chargements de valeur. Nous n'avons pas besoin de dire ici qu'un tel trafic, additionnellement à celui du Canada, produirait non seulement le montant de l'intérêt, mais encore un ample bénéfice.

Nous prenons pour admis, comme de raison, que si le chemin de fer d'Halifax à Québec était en voie de construction, il opérerait la plus forte garantie en faveur du parachèvement de la grande ligne d'embranchement de Montréal au Detroit, et, comme résultat nécessaire, celui d'une ligne semblable de Montréal à Québec, via Melbourne, qui est déjà près d'à moitié construite. Maintenant toute cette ligne d'Halifax à Windsor étant complétée ainsi qu'elle devrait l'être, sur un plan uniforme et solidement exécuté, et pourvue de locomotives de première classe, en état de parcourir 30 milles par heure, y compris les relais, la distance entière serait aisément franchie, supposons-nous, en 48 heures, ou deux jours; et les passagers se dirigeant vers l'est, seraient déposés à Detroit quelques heures plus tôt qu'ils n'arriveront maintenant à New-York; c'est à dire, que le trajet additionnel par mer, d'Halifax à New-York, absorbe une somme de temps plus grande qu'il ne faudrait aux chars à lisses pour se rendre à l'extrémité ouest du Canada. Il ne faudrait pas non plus oublier que lorsque ce grand vélétine quitte le Canada, il continue en ligne droite sa course à travers la presqu'île du Michigan jusqu'à Milwaukee et Chicago, et poursuit de là à travers les prairies sur une ligne à peu près droite, jusqu'à Galena sur le Mississippi, et de ce point, il cheminera sans doute plus loin encore à l'ouest en temps propice; de sorte que notre chemin à lisses se complétera jusqu'à Halifax, il placerait virtuellement Detroit et Chicago à une distance de Liverpool, aussi aisement qu'elle l'est de New-York ou de Philadelphie, et rapprocherait encore plus ces endroits de St. Louis et de la Nouvelle-Orléans. Ce à quoi, il n'est pas à douter que les marchands de ces grands entrepôts de l'intérieur ne voulussent faire régulièrement le voyage d'Europe par leurs achats d'importa-

tion, et ceci augmenterait les opérations de la ligne.

“ Il est presque superflu de s'étendre sur les avantages que retirerait Montréal d'un chemin de fer jusqu'à Halifax. Mais si nous revoyons nos marchandises du printemps aussi à bonne heure que New-York, nous pourrions en opérer plus rapidement la distribution dans le pays par le railway intérieur. Les fortes assurances de la première époque du printemps et les derniers voyages de l'automne seraient épargnés, et l'on ne verrait jamais des marchands arriver trop tard en automne pour pouvoir être embarqués à cette saison. Il est vrai que la route de Portland nous procurerait en partie les mêmes avantages, mais de ce côté nous sommes à la merci de tous les réglements fiscaux touchant les droits, les impositions, etc., que les Etats-Unis jugeront convenable de créer, tandis que nous pourrions en tout temps compter sur Halifax, port toujours anglais comme Liverpool ou Londres, quelles que fussent les occurrences.

“ Il est une autre considération dont nous n'avons pas parlé, c'est qu'en relevant le commerce du Canada, pour une grande portion, dans les voies du St. Laurent et d'Halifax, il en résulterait des bénéfices importants pour nos canaux aussi bien que pour nos railways de l'intérieur, ce qui n'est pas une mince considération, si l'on songe que les canaux appartiennent à la Province.

“ Nous devons aussi ajouter que l'immense somme d'argent qu'exigera la construction de ce railroads, serait en grande partie employée en achats de bois et de provisions que le Canada pourrait fournir presque au total; ce qui ferait revivre durant toute la période de temps nos intérêts commerciaux et agricoles.

“ Il nous paraît donc que, par la possibilité de se procurer les capitaux à des termes aussi modérés, et sans emploi de l'argent de la Province, — considérant que le total en seraient dépensé au milieu de nous, en produisant temporairement un grand bien — considérant qu'il créerait un grand chemin sur les points où il est le plus désirable entre le rivage océanique et les grands lacs, augmentant par là dans une proportion indéfinie le commerce de cette contrée, — considérant que ce chemin influerait sur toutes les lignes intérieures de communication et tournerait à leur bénéfice — considérant ces résultats désirables, il nous paraît, disons-nous, que, dans le cas même où nous ne serions pas assurés que le railroads peut produire pendant des années l'intérêt de 3% par cent, il serait encore de l'intérêt de toutes les Provinces concernées de tirer partie de l'offre généreuse que leur fait en ce moment la Grande-Bretagne. Elles regagneraient en toute probabilité bien des fois au-delà du montant de cette intérêt, sino directement, du moins d'une manière indubitable.

“ Il est une autre partie de la proposition du Gouvernement Britannique à laquelle nous n'avons pas fait allusion, notamment que si les Provinces paient un intérêt de 6% par cent pour vingt-un ans, le principal de l'emprunt seraient par ce moyen acquitté. Dans cette conjoncture, qu'il ne faudrait d'aucun cas perdre de vue, nous aurions pour rien ce railroads à l'expiration des vingt-one années, après n'avoir payé durant cette période qu'un intérêt ordinaire.”

Association St. Jean-Baptiste.

Les membres de cette association se sont réunis le 2 du courant dans l'une des Salles de l'Hôtel-de-Ville. Après avoir procédé à la révision des comptes pour l'année finissant le 1er Juin 1851, les messieurs suivants, d'après le balottage et la nomination des nouveaux officiers adjoints à ceux qui demeurent en office, furent promus aux différentes charges de l'Association:

Président pour l'année courante: Ludger Duvernay, écr.

Vice-Présidents: J. L. Beaudry, L. Bonhagot, Alf. LaRocque et Victor Hudon, écr. écr.

Trésorier général: Romuald Trudeau, écr., Médecin de l'Association: E. H. Trudel, écr., Commissaire Ordonnateur: Mr. M. Desmoyers, Députés Commissaires-Ordonnateurs: MM. C. E. Belle et Napoléon Duvernay.

Le comte de Montmart avait compté les dalles, et aidé de Crépeaux, il soulevait celle que le marquis lui avait désignée.

Tous les assistants descendirent un à un. Le marquis de Saverney le dernier.

Gredin d'Orlées, dit Baptiste, ayant de descendre à son tour, et tout en replaçant les dalles, qu'il soutenait sur ses épaules, ça ne se fit pas pour cette fois!

Au delors, il y avait un tumulte effroyable, et, au milieu de ce tumulte de vociferations et de coups retentissants, l'on entendait la voix d'Orlées qui disait:

Courage!.. courage, enfants!.. Le citoyen Fouquier vous donnera une belle prime.

Quand il entra, il se heurta à un cadavre.

Damnation du ciel!.. s'écria-t-il d'une voix rugissante, c'est Charolais.

Le comte de Versant était mort. Mais semblable à ces animaux qui lancent avec la vie qui s'en va un venin mortel, sa large pruderie avait frayé un chemin dans le labyrinthe jusqu'à l'inextricable de cette odiause conspiration; il avait dit le premier mot; il avait fait le premier pas; il avait frappé la première blessure.

Puis, le bras qu'il tenait levé, s'abaisse le long de ses corps; le pistolet lui échappa de la main, et entre ses lèvres on vit suinter des gouttes de sang.

Le comte de Versant, lui dit le marquis, vous avez le temps de faire votre prière.

Un sourire dédaigneux passa sur les lèvres de Charolais, ses deux mains s'étreignirent convulsivement l'une contre l'autre, et il toussa.

Pendant ce temps, les coups de poches, de barres de fer et de croissants de fusils redoublaient contre la première porte, mais elle résistait encore, car ce que nous venions de raconter n'était passé en moins de deux minutes.

Jeanne l'avait dit dans le langage désole de son désespoir: Dieu l'avait abandonnée, ou plutôt, Dieu lui avait donné sur la terre une mission de douleur. Sa vie ne pouvait plus être que larmes et souffrances, et elle ne devait sentir son cœur que pour être brisé par lui. Paix à la créature frèle et chancelante!

Nous l'avons vue jeter un premier cri de douleur poignante et désespérée, et serrer ses deux mains sur sa poitrine comme si elle eût voulu sauvegarder contre sa fatalité destinée le dernier asile de l'espérance. Elle avait lutte avec toutes ses forces, elle s'était torturée sous la douleur, puis ensuite s'était abandonnée semblable au naufragé qui se croise les bras et se donne à la mort après avoir en vain lutté contre les flots amoncelés. La résignation qui se fit avait remplacé en elle les derniers murmures d'un gémissement plaintif.

L'espèce de fascination que Georges éprouvait pour cette jeune fille ainsi pâle et altérée était étrange. Il ne cherchait pas à lire dans la pâleur de ses joues ou dans la fièvre de ses regards; car il y avait dans le visage de Jeanne, dans la pureté de son front, dans la limpideté de sa personne toute l'innocence, l'innocence qui éloignait la méfiance et le soupçon. Si les regards des deux étaient sur la terre, auraient-ils besoin de monter leurs ailes pour qu'on les reconnaît?

Mme De Saverney possédait ce sentiment religieux qui repose sur ceci: toutes les joies sont liées les sols et l'au-delà. Aussi avait-elle fait dans sa pensée le sacrifice de sa vie

Secrétaires: H. L. Langevin, A. Gérin-Lajoie, R. Bellemare et N. G. Bourbonnière. Secrétaire-Archiviste: René Roy, écr.

Secrétaire-Correspondant: Jules Berthelot, écr. Percepteur pour la section de la ville: MM. J. B. Baudry, J. B. Rolland, B. O. Badeau et Z. Chapleau.

Chaplain de l'Association: M. le P. St. Pierre. Membres du Comité de Régie.

MM. E. R. Fabre L'Hon. A. N. Morin C. S. Cherrier M. Jos. Gravier C. A. Leblanc A. Quinet J. A. Berthelot Jérôme Grenier Dr. Giard Alex. Delisle D. Pelletier B. H. Lemoine Léandre Coursol A. R. Hubert T. Cherrier Jos. Beaudry T. J. L. Loranger D. E. Papineau L. P. Boivin P. Jobin Louis Renaud Ch. D. Roy Amb. Matte J. D. Bernard

SECTION ST. ANTOINE.

Proposé et résolu: — Que O. Fréchette, J. Léandre Brault et C. S. Rodier, écr., soient élus Vice-Présidents pour la section St. Antoine.

Que E. Lafleur et Moïse Bélinge, écr., soient élus Secrétaires, M. Aufré Lapierre, Trésorier, Dr. Charlebois, Médecin, et MM. O. Faucher, E. O'Neil, Gabriel Rolland et Chs. Charland, percepteurs pour la section St. Antoine.

SECTION ST. LAURENT.

Proposé et résolu: — Que L. Marchand, J. M. Papineau et Férol Pelletier, écr., soient élus Vice-Présidents pour la section St. Laurent.

Que P. A. Willbromer, écr., soit Trésorier, le Dr. Peltier, Médecin; C. Glackemeyer et F. P. Pommerville, écr., soient Secrétaires et L. J. Gauthier, L. Bétonnay et J. E. Lafond, écr., percepteurs pour la section St. Laurent.

SECTION STE. MARIE.

Proposé et résolu: — Que L. Bleau, P. J. Beaudry et A. Montrouge, écr., soient élus Vice-Présidents pour la section Ste. Marie.

Que Ed. Lamarche, écr., soit Trésorier, M. le Dr. Deschambault, Médecin.

Que A. D'Amour, (notaire) et M. Fr. Cusson, secrétaires et que MM. Chs. Allard, A. Larivière et P. Elie, soient élus percepteurs pour la section Ste. Marie.

Il fut ensuite proposé et résolu: — Que dorénavant la contribution annuelle des officiers de l'Association soit de 5\$.

Que les remerciements de l'assemblée soient offerts à J. L. Beaudry, écr., pour la manière habile dont il l'a présidée.

A. G. LAJOIE, Sect.

L'Association Catholique de Défense s'est réunie dimanche dernier, à l'issue des vêpres, en face de l'église de St. Patrice, et sans faire aucune démonstration, on s'est borné à continuer la collecte en faveur de l'université catholique d'Irlande; £10 ou £50 furent silencieusement souscrits. Témoignage expressif de sympathie!

Un Ami de l'Avenir, s'attaquant à la lettre d'un correspondant de Ste. Rose, insérée dans la *Minerve*, en prend occasion de s'écrier:

“ Que l'Avenir et le Moniteur soient les deux seules feuilles françaises qui rendent justice égale à tous les partis, ouvrant leurs colonnes à la défense comme à l'attaque; que la *Minerve* et les *Mélanges* manifestent la plus insigne naïveté, en publquant les attaques les plus injurieuses et en refusant la défense des accusés; c'est un crime que d'approuver la conduite des deux premières feuilles et de condamner celle des deux dernières!”

L'Ami veut produire effet: il se méprend. Néanmoins le silence courtois de l'Avenir, quant à cette partie de l'assertion qui nous regarde, favorise bien cette échappée de la plume anonyme. C'est au mieux, dans l'intérêt de la justice égale!

qui les rapprochait du ciel. Elle restait des heures entières, n'attendait rien, n'espérait rien, occupant ses heures par l'oisiveté du regard.

Un soir qu'elle étoit ainsi, oubliée de la vie et d'elle-même, ses yeux s'arrêtèrent sur un enfant de 14 à 15 ans qui venait de s'asseoir contre l'angle d'une porte, et mangeait un morceau de pain qu'il tenait à la main. Aussitôt qu'elle l'eut aperçu, elle fit un mouvement et passa les deux mains sur son visage.

Je rêve!.. dit-elle; jours calmes et paisibles de ma vie, pourquoi revenez vous à ma pensée? Paix au cœur!.. chère Amie!.. amie de ma douleur où es-tu maintenant?

En cherchant des yeux cet enfant qui avait ainsi réveillé ses souvenirs endormis:

“ Comme il lui ressemble, dit-elle, mais ce ne sont pas ses bonnes jolies roses, son beau-
tiful brun et vigoureux, cette énergie de la vie qui te trahissait dans chaque mouvement, et qui nous faisait tant rire quand il bondissait avec le gros chien dans les allées du jardin. Celui-là est comme moi, ses jolies roses, son pâle, et il semble bien saigné, appuyé comme le voile contre ce mur. Paix petit Pierre, qu'est-il devenu?